

Montréal, le 25 Mars 1944.

AUX PROPRIETAIRES DE LA CITE-JARDIN DU TRICENTENAIRE.

Chers concitoyens et amis,

A cause des événements malheureux et regrettables de ces derniers temps, je me dois de venir préciser certains faits et compléter vos informations. J'espère ainsi apaiser vos craintes et vous démontrer qu'il est essentiel de voir clair dans "notre" affaire....

Je dois à ma famille et à mes amis cette mise au point; je vous demande de lire jusqu'à la fin: vous n'y trouverez ni mensonge, ni injustice, ni injure, ni délation.... Je n'ai pressenti personne; je ne me couvre d'aucun titre, d'aucune enseigne, d'aucun prestige extérieur; mais en homme libre, n'ayant ni engagement, ni obligation envers qui que ce soit, ne craignant ni la menace, ni la perte d'avantages qu'on laisse trop souvent miroiter par des promesses, je viens défendre la vérité.....

Depuis quatre ans, j'ai été mêlé de très près à toutes les activités de notre société-mère, L'U.E.H.. Vous me permettrez de résumer ici le travail accompli: il est l'antécédent logique des conséquences actuelles. Je passe sous silence les œuvres auxquelles je n'ai fait que prêter mon concours; je ne souligne que celles dont j'ai eu la responsabilité:-

- 1.- EXPOSITION MINIATURE - Avril 1941.
A titre de secrétaire du Comité technique du temps, j'avais été chargé de l'organiser; préparation du plan, nombreuses démarches, mise au travail....
- 2.- CONFERENCES - Printemps 1942.
Tournée dans plusieurs paroisses, en compagnie de M.A.B. Marcotte; préparation, publications, soirées et soirées...
- 3.- COMMUNIQUES AUX JOURNAUX - Publicité- Printemps et été 1942.
Pour chaque samedi, pendant des semaines: à plusieurs journaux, rédactions des articles, courses. L'U.E.H. n'a jamais eu autant de publicité dans les journaux....
- 4.- FORMATION DES SECTEURS DE PROPAGANDE - Printemps 1942.
Première tentative du genre: conception du plan, nombreuses réunions, difficultés à trouver des chefs. Ce travail a été repris par M.P. Riopel qui l'a complété, mais qui a rencontré les mêmes difficultés, à preuve.....
- 5.- INAUGURATION DE LA CITE-JARDIN - Fête du 2 Août 1942,
Secrétaire du Comité général, chef de la publicité et exécutant tout le travail d'ensemble de l'organisation; certains de courses avec ma voiture, un mois et demi de travail, responsabilités.....
- 6.- PARTIE DE CARTES - Février 1943.
Organisateur avec M. Morin. Profit net: Près de \$600.00.
Conséquence de ce succès; toutes les organisations futures devaient nous échoir.... A plusieurs reprises, la direction de L'U.E.H. confirme.....

7.- CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION DE "Les Gités-Jardins du Québec".

A la demande de la Direction qui nous confie toute la responsabilité de cette campagne et aussi tous les tracas: travail préparatoire, nouveau tract, nombreuses réunions, etc. On nous a reproché de n'avoir pas atteint l'objectif de \$100,000. Reproche indigne et injuste. Combien de démarches nous avons faites pour tenter d'intéresser des gens de l'extérieur, mais en vain... Pourquoi? Parce que notre "affaire"

n'était pas assez clair, ... manquant de directives précises
.....d'ailleurs la Direction de L.U.M.H. n'a pas réussi,
après quatre ans d'essai, à régler ce problème financier, et
pourtant c'était bien le seul grand problème qu'elle se do-
vait de régler....Pourquoi cet échec?.....

8.- VISITE DE LA CHAMBRE CADETTE - 4 Juillet 1943.

9.- RECEPTION A M. GOSSELIN - 19 Août 1943.

Après en avoir fait la suggestion dès Juillet 1942 à M.
Pauzé, j'en vois la nécessité en Juillet 1943, dans le but
de rallier toutes les énergies, mêmes les plus défaillantes,
autour du Directeur, car il existait à ce moment déjà quelque
mécontentement. M. Morin et moi avons essuyé multiples diffi-
cultés pour convaincre tous nos gens: beaucoup jugeaient la
chose pas nécessaire. J'ai fait tout un long discours pour
démontrer l'oeuvre accompli par M. Gosselin: je ne retire rien
et ne renierai pas mes paroles....Il devrait en être ainsi
de tous cotés.....

10.- EPLUCHETTE - Fin d'Août 1943.

Dans le but de permettre à nos propres de se rencontrer,
afin de se connaître et de s'estimer. Initiative qu'il ap-
partient à nous de prendre, car nous serons appelés à vivre
ensemble.

11.- INAUGURATION DE LA RUE VIAU - 19 Septembre 1943.

Organisation générale....Travail efficace du Comité d'orga-
nisation (j'y reviendrai à l'instant). Recettes au compte
de ce Comité.

Quête du Salut...Toute une discussion a été soulevée à ce
sujet et M. Gosselin a même laissé entendre à une de ses
assemblées que nous avions refusé de remettre le fruit de
cette quête à la Mission...M. Charotte, président des Syn-
dics d'alors, a affirmé le contraire....d'ailleurs M. Gosse-
lin nous avait lui-même recommandé d'attendre pour remettre
ces fonds.....

12.- LA SAINTE-CATHERINE.

13.- PROPAGANDE ET RECRUTEMENT - Eté 1943.

Durant tout l'été 1943: tous les jours et soirs - même
très souvent le dimanche - bureau personnel à la Permanence.

14.- COMITÉ D'ORGANISATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA C.J.

Tel est le nom donné au Comité que j'avais formé avec les
"mairés" et "pro-mairés" sous le consentement de M. Gosselin,
en vue des organisations. Ce comité a travaillé pour prépa-
rer la Réception du 19 Août, L'Epluchette et la fête du 19
Sept. C'est à notre suggestion que des pro-mairés ont été
nommés dans le but d'aider les mairés dans les organisations:
nous avons, M. Morin et moi, proposé les noms des pro-mairés.
Ce Comité apparaissait sur les quelques mille folios de pro-
pagande, distribués de septembre à décembre.
Le compte à la Caisse Populaire, où ont été déposés les re-
cettes de quelques organisations porte le nom de ce Comité.
Ce compte existe encore.

Le Comité n'a jamais été dissous, mais il a été reformé, au soir du 30 Novembre, sans que personne ne s'en doute, et surtout, sans que celui qui en avait été l'initiateur et qui l'avait présidé dans les diverses organisations, fut invité.

Pourquoi cette façon d'agir?... Pourquoi éliminer ainsi, sans les en avertir, des hommes qui ont servi?... Pourquoi déclarer ce soir-là que je n'avais aucune fonction officielle, alors que durant des mois on avait laissé travailler le Comité et son président?... Pourquoi?... En tout cas, ce Comité est devenu subitement le Comité des "Maires" actuel, comité de L'U.E.H. et non des Propriétaires.....

UN FAIT: J'avais préparé, en collaboration avec ce Comité, le recensement des propriétaires des six premières rues de notre Cité-Jardin: tout le travail terminé, j'avais, de plus, à la demande de M. Gossolin, écrit une lettre d'explication et de présentation. Logiquement, je l'avais signé, on y ajoutant le nom du "maire"

à qui il fallait référer.... Quand Mollo Fugère me remit le texte complet polycopié, je constatai, avec stupéfaction, que ma signature ainsi que le nom du maire étaient disparus; à la place apparaissait le seul nom du Directeur. Le changement s'était fait sans que j'en eusse été averti. Pourquoi encore ce geste?.....

Je m'alarmai à juste titre et commençai à penser que la collaboration devait de plus en plus difficile.... Voilà pourquoi, à l'assemblée des Bureaux de directions, comme on les nommait (mais qui n'en sont pas, parce qu'ils ne dirigent rien), du dernier mercredi de septembre, j'ai soulevé la question de la formation des cadres au sein de notre mouvement. "Que ceux qui acceptent des responsabilités remplissent comme tels des fonctions bien déterminées et soient responsables devant un bureau de Direction agissant".... Et j'ajoutais ceci: "Il ne faudrait pas qu'il arrive, chez-nous, cette injustice, qu'un membre, après avoir servi de manière désintéressée et bénévole, soit un jour balancé au caprice d'un seul homme....."

Je demeure convaincu d'avoir, ce soir-là, mis le feu aux poudres.... Je touchais le point sensible.... Pour toute réponse, on s'est contenté d'insinuer que je désirais être payé.... J'affirme n'avoir jamais reçu un cent de rémunération pour mon travail à L'U.E.H. J'affirme de plus n'en avoir jamais demandé, ni désiré.... Tous les sacrifices de temps, d'argent, voire même de santé, ont été sans retour. Je suis ainsi libre, très libre, de proposer des suggestions qui apporteront des remèdes aux maux dont souffre notre mouvement.... Tout de même, pour calmer temporairement cette exigence de voir se former des cadres bien définis et déterminer les responsabilités, le Directeur réunit, à sa demeure, un groupe de membres, ceux qui avaient collaboré depuis le début, a-t-il dit, (quelques-uns avaient été oubliés), dans le but d'en discuter. Ce fut un four.... On ne résolut rien: Copendant M. Gosselin proposa, en fin de soirée, la formation immédiate du Groupe des Propriétaires, corps qui devait être indispensable. C'était au début d'Octobre 1943, et nous sommes en Mars 1944: Quel retard!.....

Il n'y a pas eu de réunion de ces dits bureaux de direction depuis. Pourquoi? On a formé plutôt le Comité des Maires, en éliminant celui qui avait soulevé la question par trop brûlante.... Fallait-il à tout prix empêcher la vraie collaboration et préférer l'asservissement?.....

15.- DERNIERE ORGANISATION .

On a fait porter sur le dos de cette organisation que vous connaissez tous les péchés.... Simple prétexte afin de distraire les membres de problèmes plus importants, tel celui du Groupe Local, et autres.... Simple prétexte aussi pour tenter de démontrer la mauvaise foi des organisateurs qui devenaient gens embarrassants et peut-être trop renseignés.... De toute façon, ce fut l'occasion (parce qu'on le désirait ainsi) de discussions et de luttes qui mirent à jour les intentions de la Direction envers les idées nouvelles qui faisaient leur chemin... Ce fut aussi l'occasion pour celui qui vous écrit de se convaincre que la collaboration devenait impossible avec la Direction de L'U.E.H., tant et aussi longtemps que des cadres bien délimités et définis viennent préciser les responsabilités, comme il l'avait lui-même réclamé.... Aussi dût-il prendre position et poser des gestes qui ont amené les ripostes que vous connaissez.....

a) Pourquoi l'assemblée du 13 Janvier, convoquée par les organisateurs?

Prece qu'elle devenait indispensable afin d'éclairer nos membres sur l'organisation en cours, en leur donnant la vérité. M. Gosselin, de son côté, avait en maintes circonstances parlé de tout, sans en connaître les faits réels, jusqu'à laisser des doutes.....

b) Pourquoi avoir suggéré la mesure de geler les fonds.

-
- a) Pourquoi l'assemblée du 13 Janvier, convoquée par les organisateurs?
Parce qu'elle devenait indispensable afin d'éclairer nos membres sur l'organisation en cours, en leur donnant la vérité. M. Gosselin, de son côté, avait en maintes circonstances parlé de tout, sans en connaître les faits réels, jusqu'à laisser des doutes.....
- b) Pourquoi avoir suggéré la mesure de geler les fonds.
Parce qu'elle devenait nécessaire, vu le changement de décision de la part de M. Gosselin, concernant la destination de ces fonds, comme l'a clairement démontré M. Lospérance à l'assemblée du 14 Février.
- c) La résolution adoptée par la très grande majorité des membres présents demandait la formation immédiate du Groupe des propriétaires. Nous avons respecté cet engagement envers tous, dans le seul but de travailler à une entente avec la Direction de l'U.E.H., mais pour une fois, entente

et non soumission aveugle. Une entente suppose deux parties...

- d) A l'assemblée du 24 Janvier, nous avons procédé à la signature de la requête demandant le droit d'incorporation en association, malgré l'intervention servile de Lorenzo Dallaire,

Je note ici que c'est à la suggestion de M. Lospérance que nous avons adopté cette ligne de conduite et avons procédé aussi rapidement. Nous devons à M. Lospérance de nous avoir éveillé sur bien des points concernant le problème et nous lui sommes reconnaissants de cette collaboration qu'il nous a aimablement prêtée. A maintes reprises, nous l'avons consulté, avant de poser des gestes successifs.

J'en arrive aux derniers événements qui ont éclaboussé quelques-uns d'entre nous et en particulier votre serviteur.

Immédiatement avant l'assemblée du 28 Février, des gens dévoués au Directeur de l'U.E.H. et à ses tactiques, vous ont remis deux lettres qui attaquaient délibérément. Cette réunion du 28, selon l'entente du Comité des 5, était convoquée par l'U.E.H. dans le but immédiat de travailler efficacement et définitivement à la formation du Groupe des Propriétaires. Elle fournit plutôt l'occasion d'abattre certaines volontés pour les empêcher de s'exercer. J'ai quitté la salle, car je ne voulais pas me prêter au jeu proposé, et j'ai préféré laisser les membres libres de juger. Un groupe de 24 propriétaires ont imité ce geste: ils ont manifesté ainsi leur désapprobation....

La première lettre, en date du 26 février, portait l'en-tête de l'U.E.H. et était signée de son directeur, M. Gosselin. Elle est un pur produit de la délation. Un des membres, qui avait assisté à l'assemblée du 17 février, chez M. Morin, a accompli la tâche malhonnête de trahir ses confrères de la rue Viau et a rapporté, dans le but de salir, ce qui s'était passé à cette réunion. Nous connaissons déjà le nom de ce lâche. Nous le dévoilerons prochainement en public. Nous restons encore étonnés de constater que le Directeur de l'U.E.H. usant de son prestige, a apposé son nom au bas de cette feuille, sans pouvoir certifier la véracité de ces déclarations.... Peut-on ajouter foi dans les paroles d'un délateur, tel ce membre qui s'est abaissé à cette besogne?... Pourquoi M. Gosselin a-t-il accepté son témoignage?... Cette lettre contient des faussetés que nous demanderons de corriger, en temps et lieu.

La deuxième lettre, en date du 28 février, portait encore l'en-tête de l'U.E.H. et le nom de son directeur, M. Gosselin, apparaissait encore au bas. Elle contient des vérités. Il est vrai que nous avons demandé d'acquérir des terrains, boulevard Rosemont. Pourquoi en faire un scandale?... N'avons-nous pas la liberté d'agir ainsi?... Sommes-nous tenus de rendre compte à la Direction de l'U.E.H. de nos affaires personnelles?... Aurait-on préféré voir un étranger devenir propriétaire de ces terrains?... Si nous y avons pensé, avant d'autres, est-ce un crime?....

Un membre, au service de cette campagne de dénigrement, est allé pressentir un employé du Bureau des Propriétés de la Ville, afin d'obtenir ces renseignements. Monsieur T. Lefort, surintendant de ce département, a été indigné d'une telle tactique et nous a affirmé qu'il est strictement défendu de livrer des dossiers. En l'occurrence, nous aurions pu rendre coupable cet employé: nous n'avons pas voulu. Il nous suffit de savoir quel serviteur l'a compromis. Le plus coupable est celui qui a abusé de la bonne foi de ce pauvre, dans le but d'éclabousser....

De plus, on a ajouté dans la lettre des mensonges aux renseignements réels. Pourquoi? Quand on veut la fin, on prend les moyens. Et quelle fin.....: tenter de bouter dehors celui qui s'est donné comme mission d'éveiller ses concitoyens....

Oui, il y a encore des faussetés dans cette deuxième lettre: nous verrons à faire rétracter.... Ne croyez-vous pas que l'on peut différer d'opinion sur des questions de principe, car il existe un principe, sans se servir de moyens aussi mesquins... Je ne descendrai pas à ce niveau....Que ces tactiques continuent à servir ceux-là seuls qui ont des raisons vitales à les employer..... Elles peignent bien une mentalité, une conception que nous voudrions voir disparaître dans nos rapports futurs....

Je m'excuse de vous avoir entretenu trop longtemps de faits qui intéressaient mon humble personne.....J'ai hésité longtemps à vous écrire, mais mes meilleurs amis m'y ont engagé, voulant à tout prix que je me justifie.....

Oubliez les "je" nombreux dans ce document, et pensez plutôt à la nécessité de connaître les hommes tel qu'ils sont..... Dire la vérité et ne pas craindre de la dire, voilà le seul souci que doit avoir celui qui est prêt à subordonner les valeurs, au bénéfice du plus grand nombre.

Nous avons réagi..... C'est vrai. Mais nous l'avons fait avec la conscience d'accomplir un devoir, devoir basé sur un besoin de liberté, de compréhension et de justice..... Nous consentons bien à voguer, voiles ouvertes, vers l'avenir, mais on hommes conscients de leurs responsabilités et aussi de leurs droits..... Nous ne voulons pas pour rien au monde détruire une œuvre aussi belle que celle de L'U.E.H., ni d'aucune façon entraver la marche de son entreprise, encore moins démolir la Direction..... Non, et non..... Mais nous sommes de ceux qui, ayant prouvé notre ardeur de collaboration, désirent puissamment contribuer à asseoir l'édifice sur des bases solides, et lui aider à grandir normalement..... à produire ce que nous sommes en droit d'espérer qu'elle produise.....

Où nous avons réagi..... Il le fallait pour le bien général. Est-ce immoral, comme on l'a déclaré candidement?..... Il n'y a rien d'immoral à exiger justice, à espérer voir se clarifier un problème dans lequel, après tout, nous comptons pour quelque chose..... Nous sommes déjà les fruits de notre résistance, dans l'évolution rapide des mesures qui apporteront plus de sécurité et corrigeront certaines erreurs..... Immoralo, notre ténacité..... Non, cent fois non..... louable et heureuse, à qui sait reconnaître le sérieux de nos réclamations et la valeur de nos revendications.....

Beaucoup d'entre vous reconnaîtront bientôt les fruits de nos actes..... Nous avons choisi de collaborer à l'édification de notre Cité-Jardin en y demeurant, et nous persisterons..... Qu'importent les invitations souvent répétées d'avoir à quitter; c'est un signe de faiblesse dont nous ne souffrons nullement.....

Nous ne sommes pas des "dissidents", ni des "grands mécontents"..... Nous portons des idées, acquises par l'expérience et la vision..... On sourira peut-être à ces derniers mots..... Que l'on sache bien ceci: nous n'avons qu'un seul souci: la réussite complète de notre Cité-Jardin par la sécurité et l'assainissement des méthodes; et qu'une seule pensée: y vivre en paix.....

Et nous l'aurons cette paix, tant désirés de tous. Une paix dans l'Ontario et l'harmonie. Si, dans cette lutte, des coups ont porté, des paroles amères ont échappé, il faut, et c'est mon désir le plus ardent, que le calme se rétablisse. Ce calme est indispensable à nos familles et à nos esprits. Je vous donne l'assurance, en terminant, que je m'emploierai de toutes mes forces à vous le procurer.

Votre tout dévoué,


D. Prout